

Colmar Agglomération : une collectivité urbaine efficace pour ses performances de tri et de recyclage des emballages ménagers

Avec plus de 57kg d'emballages ménagers triés par an et par habitant contre une moyenne de 43,4kg pour les collectivités urbaines, Colmar Agglomération a su développer le geste de tri de ses habitants tout en optimisant ses coûts de collecte et de tri.

La clé du succès : un dispositif de collecte en apport volontaire efficace et des actions de sensibilisation menées auprès des habitants. Les prochains enjeux pour la collectivité porteront sur la finalisation du déploiement de la collecte des bio-déchets en 2017 et le tri de tous les emballages en plastique d'ici 2022.

Des bonnes performances de tri, grâce à un maillage efficace et des actions de sensibilisation de proximité

Colmar Agglomération affiche de très bonnes performances de recyclage. Avec **37,5kg par habitant en 2015 d'emballages en verre recyclés**, ses performances sont supérieures à la moyenne nationale (30kg). Cette performance comparée à la moyenne des collectivités urbaines qui atteignent 25kg, est supérieure de plus de 50%.

La performance de tri des emballages légers (**briques et emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal**), avec **19,6kg par habitant** en 2015, est également supérieure à la moyenne nationale qui est de 15kg (soit plus 31%).

Ces résultats ont été obtenus grâce à un maillage efficace des conteneurs d'apport volontaire. Colmar Agglomération dispose au 31 mars 2016 de 321 conteneurs pour le verre, soit 1 conteneur pour 317 habitants, et de 449 conteneurs pour les papiers et emballages légers, soit 1 conteneur pour 227 habitants. La collectivité **dépasse ainsi les recommandations générales de dotation** de 1 conteneur verre pour 450 habitants en milieu urbain et 1 conteneur papiers et emballages légers pour 300 habitants dans les villes denses.

Les actions de sensibilisation menées en partenariat avec Eco-Emballages ont permis de maintenir un niveau d'erreur de tri de l'ordre de 5kg par habitant en 2015. Les habitants de Colmar Agglomération font **deux fois moins d'erreurs de tri** que la moyenne nationale des citoyens. (Ecolo'Tri, réunions de quartier, équipes d'agents de sensibilisation, sac de précollecte, adhésifs des consignes de tri.....).

Des coûts optimisés

La maîtrise des coûts est l'autre grande priorité de la collectivité. Le dispositif de collecte en apport volontaire mis en place sur Colmar Agglomération permet d'obtenir **un coût de collecte sélective inférieur de plus de 30 %** au coût moyen observé dans les autres collectivités urbaines (**186 €/tonne** contre 270 €/tonne en moyenne).

Grâce à ses bonnes performances de tri, Colmar a reçu en 2014 une **rémunération d'Eco-Emballages de 11,32€ par habitant** contre une moyenne en milieu urbain de 7,4€ par habitant.

Les prochains enjeux : la collecte des bio-déchets et le tri de tous les emballages en plastique

La collecte des bio-déchets a été mise en place à Colmar Agglomération en 2013 avec à ce jour 80% de la population dotée d'un système de collecte (bac ou conteneur). La collectivité prévoit **l'équipement des derniers foyers d'ici fin 2017** avec un impact direct de 20% d'augmentation du geste de tri des papiers et emballages.

Eco-Emballages travaille avec l'ensemble des acteurs pour développer **le recyclage des emballages en plastique** et moderniser le parc des centres de tri. Après une première vague et 3,7 millions d'habitants, ce sont 15 millions de Français qui pourront trier tous leurs emballages en plastique fin 2016.

Colmar Agglomération étudiera les conditions de mise en œuvre de ce nouveau geste de tri pour candidater à l'occasion des prochaines phases de déploiement avant une généralisation à l'ensemble du territoire national d'ici 2022.

À propos de Colmar Agglomération

Colmar Agglomération au 1^{er} janvier 2016

21 communes

Population 113 883 habitants

Superficie totale de 244,39 km²

À propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'État, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

www.ecoemballages.fr

Contact presse :

Séverine Tertrais - Lamerie & Associés

Tél. : 02 51 24 25 26 // 06 61 58 18 33 - ecoemballages.regions@lamerie-rp.fr